

BICENTENAIRE DES CARABINIERS DU PRINCE



Les 25 Carabiniers-Musiciens du Prince ont pour la première fois participé cet été au Royal Edinburgh Military Tattoo, l'un des festivals internationaux de fanfares militaires parmi les plus anciens et les plus prestigieux au monde. Une bien belle façon de poursuivre la célébration du Bicentenaire de la Compagnie.



ME - Interview de
Mélissa FRATACCI, en charge des
Relations au Travail



DASS - Le Gouvernement engagé
contre le travail dissimulé



DEEU - Le métier de Contrôleur
Technique



DREC - La remise des Prix du Défi
Solidaire

LE CARNET DE LA FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAUX ENTRANTS

- **ACCIHARDI Audrey**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **AGUIRRE BORDA Alexis**
Contrôleur au Service des Parkings Publics
- **ALEKSIĆ Nadège**
Psychologue à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **ANDRE Julie**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ARCA Christofor**
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics
- **AUDINO Jérémy**
Gestionnaire de Réseau à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **BARBIER Gwenaël**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BATTESTI Eric**
Ouvrier Polyvalent au Stade Louis II
- **BERNASCON Frédéric**
Contrôleur des Constructions à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **BILE Kévin**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BOLDRINI Christophe**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BRAULIO Anthony**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BRECHTEL Alexia**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **BRU Kevin**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CARUSO Géraldine**
Contrôleur des Constructions à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **CIET Morgane**
Elève Inspecteur du Travail à la Direction du Travail
- **DESENCLOS Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DESPUES Yoan**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DE SOUSA Tony**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **FANCIULLI Mélanie**
Elève Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **FRABOULET Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GARCIA Jérémy**
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics
- **GATENS Marine**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GERARD Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GERARDIN Alison**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GINESY Silène**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GONZALEZ Matthias**
Gestionnaire Principal de Réseau à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **GOUDE Simon**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **GRATAY Jean-Christophe**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **HAFIDI Hicham**
Garçon de Bureau au Secrétariat Général du Gouvernement
- **HENRIQUES Robin**
Agent de Service à l'Auditorium Rainier III
- **HON Sébastien**
Gestionnaire de Vidéo-Surveillance à la Direction de la Sûreté Publique

- **IOVINO Dominique**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **KASPERKIEWICZ Stanislas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **LANOE Geoffrey**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **LUNGERI Guillaume**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MACCARIO Olivier**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MARTIN Aurélie**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **MAY Florent**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MEDINA Clément**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **MORISSE Julien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **NICOLET Guillaume**
Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique
- **PASTORELLI-SCALART Marie-Line**
Rédacteur Principal à la Direction des Affaires Culturelles
- **PEZRON Marc**
Conducteur d'Opération à la Direction des Travaux Publics
- **PIED Martial**
Commandant à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **RIGAULT Camille**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ROCHE Jessica**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ROCHE Timothée**
Dessinateur-Projeteur à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **ROCHETTE Nicolas**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ROUGIER Philippe**
Ouvrier Polyvalent au Stade Louis II
- **SAUVAIGO Sébastien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **VINCIGUERRA Mathieu**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **VITALONI Arnaud**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **WALLERAND Loup**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **ZOCCALI Sébastien**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET PROMOTIONS

- **ALONSO Julien**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **AUGIER Béatrice**
Chef de Section à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est désignée Chargé de Mission au sein de cette même Direction
- **BERTANI Jean-Philippe**
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Italie est nommé Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Belgique
- **BERTRAND Matthieu**
Elève Inspecteur des Permis de Conduire au Service des Titres de Circulation est désigné Inspecteur Adjoint des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au sein de ce même Service

- **BICCHI Arnaud**
Manoeuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier au sein de cette même Direction
- **BOGO Alexandra**
Chef de Division au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie est nommée Chargé de Mission au sein de ce même Secrétariat
- **BOSSEINS Jérémy**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **BRANA Florian**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **BRAQUETTI Cédric**
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne est nommé Conseiller à la Mission Permanente de Monaco près l'Organisation des Nations Unies à New York
- **BRISSET Baptiste**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **BRUSCATO Jérémy**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **BUBBIO Muriel**
Chargé du Suivi des Programmes Pédagogiques à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Responsable de la Bibliothèque Caroline - Ludothèque
- **CATANESE Catherine**
Secrétaire en Chef au Tribunal du Travail est nommée Secrétaire Général au Conseil Economique et Social
- **COGNAT Kenny**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **CROVETTO Christophe**
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, ainsi qu'auprès des Communautés Européennes est nommé Conseiller à l'Ambassade de Monaco en France
- **DE LA PUENTE Christopher**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **DEGOT Xavier**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Parc au sein de ce même Service
- **DEKEN Guillaume**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **DELTREUIL Daniel**
Curé à l'Archevêché est nommé Chanoine au sein de ce même Service
- **DESMET Julien**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **DI FRANCO Marie-Ange**
Administrateur Principal à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **DI LEO Giuseppe**
Curé à l'Archevêché est nommé Chanoine au sein de ce même Service
- **DINET Laurent**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **FABRE Catherine**
Adjoint au Directeur d'Etablissement Scolaire à l'Ecole Saint-Charles est nommée Directeur d'Etablissement Scolaire à l'Ecole des Carmes
- **FALLARA Marc**
Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **FANTINO Patrick**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis-Chef au sein de cette même Compagnie
- **FERRER-JAUSSEIN Sandrine**
Greffier au Greffe Général - Direction des Services Judiciaires est nommée Secrétaire en Chef au Tribunal du Travail

- **GARCIA Jérôme**
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **GENSON Jean-Christophe**
Curé à l'Archevêché est nommé Chanoine au sein de ce même Service
- **GERAY Christophe**
Carabinier de 1^{re} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **GIORDAN Sébastien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{re} Classe au sein de cette même Compagnie
- **GIRAUDO Xavier**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **GOLOSETTI Kévin**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **GUAZZONNE Laurence**
Chargé de Mission à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Conseiller Technique au sein de cette même Direction
- **GUIPAUD Michel**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **HAMEN Laurent**
Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **JACQUELINE Olivier**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **JEREMENKO Stéphanie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Commis-Archiviste au sein de cette même Direction
- **LAFRANCA Florian**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **LALLEMENT Marion**
Secrétaire-Hôtesse à la Direction de l'Habitat est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à l'Ecole des Révoires
- **LE BAIL VOISIN Hadrien**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **LE NEURESSE Loïc**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de ce même Service
- **LEMON Kristine**
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en France est nommée Conseiller à l'Ambassade de Monaco aux Etats-Unis d'Amérique
- **MABLON Alexandre**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **MACCAGNO Fabien**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de ce même Service
- **MAFFRE Julien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **MALENFANT Germain**
Attaché à la Direction de l'Expansion Economique est nommé Contrôleur au sein de cette même Direction
- **MARTIN Florian**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **MARTINIERE Christophe**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **MAS Jérôme**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction

- **MOULY Cécile**
Responsable de la Bibliothèque Caroline - Ludothèque est nommée Chargé du Suivi des Programmes Pédagogiques à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **PALMERO Brigitte**
Secrétaire-Sténodactylographe au Collège Charles III est nommée Secrétaire d'Intendance au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco
- **PARIS Guillaume**
Vicaire Général au Culte Catholique est nommé Chanoine au sein de ce même Service
- **PASCUAL James**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **PASTEAU Laurent**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **PAVE Hugo**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **PEDRONI Romain**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **PETROSINO Rodolphe**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- **RAVANO Sophie**
Assistante à l'Office des Emission de Timbres-Poste est nommée Attaché à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office
- **REVEL Gabriel**
Deuxième Secrétaire à la Représentation Permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe est nommé Administrateur Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **RIZZA Richard**
Assisant à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Hôte d'Accueil au sein de cette même Direction
- **TAXIL Claire**
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **VACCARO Adrian**
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **VALLI Benjamin**
Deuxième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco près l'Organisation des Nations Unies à New York est nommé Administrateur Principal au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération
- **VIALE Frédéricque**
Garçon de Bureau à la Direction des Services Fiscaux est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **ZWICKERT Jonathan**
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **ARNULF Valérie**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'Ecole des Révoires
- **BARRAL Patricia**
Professeur d'Histoire-Géographie Certifié au Collège Charles III
- **BERTRAND Annie**
Chef de Section à la Direction des Travaux Publics
- **BLANCHI Marie-Alix**
Attaché à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office
- **BOTTO Catherine**
Professeur des Ecoles à l'Ecole de Fontvieille
- **CASTEL Nicole**
Aide-Maternelle à l'Ecole de la Condamine

AOÛT - SEPTEMBRE 2017

- **CAZAL Gilbert**
Carabinier de 2^{ème} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **CHARLOT Frédéric**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **CHILA Giuseppe**
Surveillant de Jardin à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CONTERNO Solange**
Professeur d'Education Physique et Sportive Certifié au Collège Charles III
- **CORLETTI Sabrina**
Contrôleur à la Direction des Services Fiscaux
- **CURAU Carole**
Professeur d'Anglais Intensif à l'Ecole Saint-Charles
- **FERRARI Carole**
Répétiteur à l'Ecole des Révoires
- **FILIBERT Christiane**
Professeur d'Economie et Gestion Administrative au Lycée Albert I^{er}
- **FONTAINE Frédéricque**
Directeur d'Etablissement Scolaire à l'Ecole des Carmes
- **FRATI Brigitte**
Secrétaire d'Intendance au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco
- **GAGLIOLIO Roberto**
Agent d'Accueil Principal au Service des Parkings Publics
- **GINOCCHIO-GIACINTI Jacqueline**
Professeur des Ecoles à l'Ecole de la Condamine
- **GUIEN Fabienne**
Secrétaire Général au Conseil Economique et Social
- **HANAN Richard**
Professeur d'Histoire-Géographie au Collège Charles III
- **KEPPEL Patrick**
Chanoine à l'Archevêché
- **KHEMILA Roxane**
Commis-Archiviste au Service Central des Archives et de la Documentation Administrative
- **LAFOREST de MINOTTY Corinne**
Chef de l'Inspection Générale de l'Administration
- **LAUNOIS Alain**
Major à la Direction de la Sûreté Publique
- **LEONARD Lynn**
Professeur d'Anglais au Collège Charles III
- **MEUGE Bruno**
Conducteur de Travaux à la Direction des Travaux Publics
- **MICHAUD Annie**
Auxiliaire d'Accompagnement au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco
- **MILLET Geneviève**
Bibliothécaire Documentaliste Certifié au Lycée Albert I^{er}
- **MOLETTO Eddie**
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **MUGELLI Richard**
Agent d'Accueil Principal au Service des Parkings Publics
- **NIGRIS Valérie**
Aide-Maternelle à l'Ecole des Carmes
- **PAUPHILLAT Jean**
Agent d'Accueil Principal au Service des Parkings Publics
- **PIZZIO Nadège**
Aide-Maternelle à l'Ecole des Carmes
- **SGUAGLIA Stéphanie**
Répétiteur à l'Ecole de Fontvieille
- **SOLICHON Claude**
Infirmière à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **TOSCAN Jean-Marc**
Maréchal des Logis-Major à la Compagnie des Carabiniers du Prince



Ministère d'Etat

DRHFFP - Interview de Mélissa FRATACCI, en charge des Relations au Travail

La Direction de la Communication s'associe au Monaco Economic Board pour la réalisation d'une newsletter

Négociations Monaco / UE : mises à jour des informations sur www.gouv.mc

Présentation des missions et de l'organisation de la Direction Informatique

Participez à la No Finish Line 2017 !



Département de l'Intérieur

DENJS - Comment le Gouvernement promeut-il la culture auprès des jeunes ?

Corps des Sapeurs-Pompiers - Actu en images

Compagnie des Carabiniers du Prince - Participation au Royal Edinburgh Military Tattoo

Présentation des missions et de l'organisation du Stade Louis II



Département des Finances et de l'Economie

DTC - Présentation des missions et de l'organisation des Bureaux de Représentation à l'étranger

Présentation des missions et de l'organisation de la Trésorerie Générale des Finances

Présentation des missions et de l'organisation du Musée des Timbres et des Monnaies

OETP - Les mises en vente des mois d'août et de septembre



Département des Affaires Sociales et de la Santé

Dossier : comment le Gouvernement mène la lutte contre le travail dissimulé

Focus : le Gouvernement maintient son engagement contre les violences faites aux femmes

Actu en image : Didier GAMERDINGER en visite à l'IM2S



Département de l'Equipeement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Présentation des missions et de l'organisation de la Direction de l'Environnement

Actu en images : Remise de diplômes aux étudiants d'EURECOM et inauguration de la borne « WeBike »

Zoom sur le métier de Contrôleur Technique du Centre de Contrôle Technique des Véhicules

DAM - Bilan de l'activité estivale



Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Zoom sur le métier de Secrétaire d'Ambassade

L'équipe de la DAI intègre le DREC

Présentation des missions et de l'organisation de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires

Présentation des missions et de l'organisation de l'INDEMER

Actu en image : la remise des Prix du Défi Solidaire



JDA #82 • Août-Septembre 2017 Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc) Matthieu MARCEL (matthieumarcel@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI et Services administratifs.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

INTERVIEW

LES RELATIONS AU TRAVAIL : UN AXE DE DEVELOPPEMENT

Au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), MéliSSa FRATACCI est Chef de Section en charge des Relations au Travail. Depuis sa prise de fonction le 1^{er} juin, elle s'occupe notamment de la mobilité inter-Services, de l'insertion socio-professionnelle des Monégasques en difficulté et de l'orientation des travailleurs handicapés.

Quelles sont vos principales missions ?

Un large volet de ma mission concerne les relations au travail, notamment l'anticipation des risques psycho-sociaux et la mobilité inter-Services. Des fonctionnaires ou agents de l'Etat souhaitent en effet changer d'environnement : certains en raison d'une baisse d'intérêt dans leur activité, d'autres pour des difficultés relationnelles, ou tout simplement l'envie d'un nouveau challenge. Si nécessaire, j'interviens aussi en cas de conflit, pour faciliter la communication entre le fonctionnaire et sa hiérarchie.

Je participe également à la Commission d'Orientation des Travailleurs Handicapés (CO TH) et à la Commission d'Insertion Socio-Professionnelle des Monégasques en Difficulté (CISP). Enfin, je m'occupe de l'organisation générale de la Formation Supérieure d'Administrateurs (FSA).

Comment s'organise votre travail ?

Je gère principalement des cas particuliers et il n'y a donc pas de démarches types pour la mobilité inter-Services ou la gestion des



MéliSSa FRATACCI est toujours à l'écoute pour que le bien-être au travail soit partagé par tous dans l'Administration.

conflits. Concernant la CISP et la CO TH, des procédures standardisées ont été élaborées en partenariat avec la Direction de l'Action et de l'Aide Sociale (DASO).

auprès des personnes en demande. Il faut également faire connaître davantage cette mission au service des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ce poste connaîtra certainement une évolution

“ L'envie de mobilité est compréhensible et non répréhensible ”

Avez-vous des projets d'optimisation ?

Etant arrivée récemment sur ce poste, une meilleure connaissance des situations spécifiques me permettra d'être plus efficace dans mon accompagnement

selon le retour du terrain, qui peut faire remonter de nouveaux besoins.

Comment vous contacter ?

Directement sur ma ligne au 98.98.49.79. Il ne faut pas

avoir peur de parler lorsque l'on a envie de changer ou lorsque l'on rencontre des difficultés.

Cela peut permettre de désamorcer les conflits en amont et, ainsi, éviter que les relations se détériorent. La mobilité inter-Services peut être bénéfique pour tout le monde, y compris l'Administration, qui peut utiliser les expériences diverses de personnes ayant occupé différents postes. L'envie de mobilité est compréhensible et non répréhensible, d'autant plus que nous travaillons tous pour le même employeur : le Gouvernement Princier.

Un mot sur votre parcours ?

J'ai commencé à la Direction de la Sécurité Publique, au sein de laquelle je suis restée pendant 5 ans, puis j'ai été 5 ans au Conseil National, 4 ans à la Cellule « Emploi-Jeunes » (Service de l'Emploi de la Direction du Travail) et, enfin, j'ai intégré la DRHFFP pour cette mission. On peut dire que je suis moi-même un exemple de mobilité et c'est important pour se mettre à la place des gens.

INITIATIVE

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION S'ASSOCIE AU MONACO ECONOMIC BOARD POUR LA REALISATION D'UNE NEWSLETTER

La Direction de la Communication a pris part aux réflexions menées par le Monaco Economic Board (MEB), sous l'égide du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, pour coordonner les actions de promotion de la Principauté. Dans ce cadre, elle a collaboré avec l'entité para-publique au lancement d'une newsletter trimestrielle à destination du Corps Diplomatique et Consulaire de Monaco à l'étranger et du Réseau Monaco Business Etranger (composé de Monégasques et enfants du pays actifs à l'international).

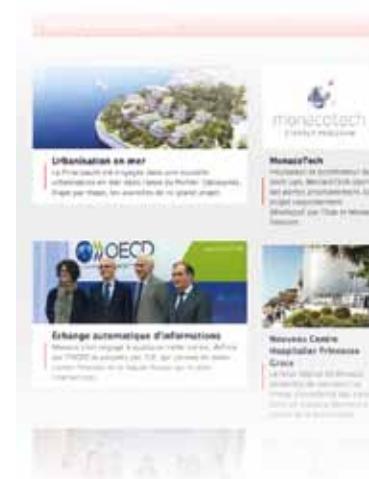


La « Monaco International eNews » est destinée à informer le Corps Diplomatique et Consulaire de Monaco à l'étranger et les contacts identifiés par le MEB du dynamisme de la Principauté dans les domaines économique, scientifique, environnemental, sportif ou encore culturel.

Intitulée « Monaco International eNews », cette publication digitale dont le 1^{er} numéro a été transmis fin septembre propose, en français et en anglais, des contenus éditoriaux et audiovisuels sur l'actualité locale et internationale de la Principauté, celle de ses entités publiques, para-publiques et privées (dans le domaine, entre autres, de l'économie) : des articles et des vidéos sélectionnés sur les sites Internet de ces dernières, des dossiers exclusifs, un édito, un agenda, etc.

Pour son élaboration, la Direction de la Communica-

tion mobilise un Webmaster Editorial, un Journaliste et un Attaché de Presse qui produisent des contenus rédactionnels, fournissent des photographies, assurent une veille de l'actualité ou encore apportent au MEB un conseil en ergonomie de l'information. Cette Direction sollicite également Monaco Info pour la création de contenus vidéo dédiés. De son côté, le MEB fait notamment appel à un journaliste indépendant et un expert pour la création de contenus propres, supervise la conception de la maquette et gère l'envoi de la newsletter.



Parmi les contenus disponibles, on trouve des dossiers spécialement rédigés et illustrés sur les grands projets menés par la Principauté.

MONACO / UE

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA NEGOCIATION

Les informations dédiées à la négociation d'un accord d'association entre Monaco et l'Union européenne ont été mises à jour et enrichies sur le site Internet du Gouvernement Princier.

La nouvelle page consacrée à « Monaco et l'Union européenne » comporte désormais davantage d'informations concernant la négociation et les différentes étapes ayant mené à son ouverture. Des liens hypertexte permettent un accès facilité aux principaux documents officiels de l'Union européenne.

Une « Foire aux Questions » est également consultable. Celle-ci a été élaborée afin de répondre aux questions qui sont, par définition, le plus « fréquemment posées » dans le cadre de divers échanges menés par le Gouvernement avec les nationaux, les résidents, les partenaires institutionnels et sociaux. Celle-ci pourra être complétée au gré de l'avancée de la négociation et des consultations.

Retrouvez toutes les informations sur www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Monaco-a-l-International/Monaco-et-l-Union-Europeenne

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA DIRECTION INFORMATIQUE

Composée d'une équipe de 35 fonctionnaires et agents de l'Etat appuyés par une quinzaine de prestataires, la Direction Informatique (DI) travaille pour et avec l'ensemble des entités de l'Administration au bon fonctionnement de leurs réseaux, applications et postes informatiques. Elle est par ailleurs engagée dans plusieurs évolutions et dans la mise en œuvre de nombreux projets, notamment en termes de sécurité et de transformation numérique. Présentation de ses missions, de son organisation et de ses principaux chantiers.



Jean-Claude CHANTELOUBE, Directeur Informatique (au 1^{er} plan au centre), et Daniel DUPONT (à sa droite), son Adjoint, entourés de leur équipe

Placée sous l'autorité du Ministre d'Etat, la DI est chargée, en étroite collaboration avec la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), de procéder à l'étude, au développement, à la mise en œuvre et à l'exploitation des applications informatiques pour les Services administratifs, tout en assurant auprès d'eux un rôle de conseil et de support en matière informatique. Elle gère également l'infrastructure matérielle et logicielle du Système d'Information de l'Administration (réseau, stockage et serveurs) per-

mettant l'hébergement des différentes applications et des progiciels (ensemble de programmes qui permettent d'effectuer plusieurs tâches bien spécifiques à un domaine d'activité).

La DI assure en outre la sécurité des serveurs informatiques, la confidentialité des données contenues dans le cadre de la législation en vigueur sur la protection des informations nominatives, la gestion des accès Internet sur le plan technique, le suivi et la mise en œuvre des réseaux internes, ainsi que le maintien en conditions opéra-

tionnelles (MCO) et le maintien en conditions de sécurité (MCS) de l'ensemble du Système d'Information de l'Administration. Enfin, elle doit opérer une veille technologique de l'évolution des moyens techniques.

ORGANISATION FONCTIONNELLE

Sous la responsabilité de Jean-Claude CHANTELOUBE, Directeur Informatique, et de Daniel DUPONT, Adjoint au Directeur Informatique, la DI compte :

- un Administrateur en charge du suivi budgé-

taire et de l'ensemble des contrats (avec les prestataires, les fournisseurs, les éditeurs de logiciels, etc.) ;

- une Assistante administrative qui remplit la fonction de Secrétaire ;
- un Architecte des Systèmes d'Informations ;
- un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations (RSSI) ;
- une Juriste (qui travaille sur les projets DAEIU/DI).

Cette Direction est d'autre part organisée en plusieurs Divisions (organisation mise en place en 2016 qui sera probablement amenée à évoluer encore l'année prochaine) :

- **Le Service Client** : il répond aux difficultés rencontrées par les utilisateurs des outils informatiques mis à disposition par l'Administration pour leur travail quotidien.
- **La Division « Infrastructure »** : elle gère l'infrastructure informatique, c'est-à-dire les serveurs, le réseau, les baies de stockage, les différents dispositifs de sécurité et l'ensemble des logiciels

permettant de faire fonctionner l'ensemble.

- **La Division « Exploitation »** : elle veille à la bonne exécution des programmes qui permettent chaque jour à l'Administration de fonctionner (on dit d'eux qu'ils sont « en production ») et a à sa charge la mise sous pli de différents documents tels que les factures des Domaines ou les bulletins de paie. Elle compte par ailleurs un vagemestre.
- **La Division « New Development & Methodology »** : elle est composée d'une équipe de développeurs qui travaillent dans le cadre du schéma directeur en employant des technologies de programmation modernes telles que le Java (langage de programmation orienté objet) - cette activité est ratio-

nalisée de manière à ce que le développement soit toujours effectué selon la même méthodologie, avec les mêmes règles et procédures.

- **La Division « Legacy Development & Support »** : elle s'occupe de la maintenance et de l'évolutivité des applications en production. M. DUPONT en assure la gestion, parallèlement à ses fonctions d'Adjoint au Directeur.

- **La Division « DBA (Data Base Administration) & Data Quality »** : elle administre, d'une part, l'ensemble des bases de données et, d'autre part, travaille en lien avec la DAEIU pour les activités de Business Intelligence (BI), pour lesquelles elle est en charge de l'activité ETL d'extraction, de trans-

formation et de manipulation des données.

- **Le Project Office** : celui-ci participe, en collaboration avec la DAEIU, à la mise en œuvre de projets métiers comme « Optimo » (un logiciel de gestion immobilière) et « coRHus » (un outil métier couvrant les fonctions de paie, de retraites et de gestion des Ressources Humaines), à celle de briques fonctionnelles comme un nouvel outil de Gestion Electronique Documentaire (GED), ou encore à celle de projets réglementaires comme l'Echange Automatique d'Informations.

GRANDS DOSSIERS EN COURS

Le RSSI travaille en lien étroit avec l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) à l'application

de mesures issues de textes réglementaires (tels que la PSSIE : Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations de l'Etat) que cette dernière a émis. « Ces mesures indispensables à la sécurité des Systèmes d'Informations de l'Etat, dont le nombre s'élève à 163, doivent être mises en œuvre d'ici 4 ans. Et 15 d'entre elles, prioritaires, doivent l'être pour le 31 décembre », explique M. CHANTELOUBE.

Selon la volonté du Ministre d'Etat, elle doit en outre accélérer la transformation numérique de l'Administration. « Nous travaillons pour cela avec Paul JOLIE, Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat. Une des premières actions initiées concerne la préparation du remplacement des applications IBM Lotus Notes », précise le Directeur Informatique.

NO FINISH LINE 2017 LA FONCTION PUBLIQUE A BESOIN DE VOUS !

Le coup d'envoi de la 18^e édition de la « No Finish Line » sera donné le 11 novembre à 14h au Chapiteau de Fontvieille. A cette occasion, fonctionnaires et agents de l'Etat sont invités à parcourir le circuit NFL, d'une longueur d'environ 1400 m.

Le principe est simple : chaque kilomètre que vous parcourrez, en marchant ou en courant, sur ce circuit ouvert 24h/24 et durant 8 jours,



équivalra à 1 € reversé au profit de l'association Children & Future, dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine.

Pour mémoire, 10.870 km ont été parcourus en 2016.

Comme chaque année, la Direction de la Coopération Internationale s'engage à sponsoriser les kilomètres parcourus par tous les Services de l'Etat.

INTERVIEW

COMMENT LE GOUVERNEMENT PROMeut-IL LA CULTURE AUPRES DES JEUNES ?

Dans le JDA n° 80, nous nous étions penchés sur les actions menées par le Gouvernement Princier pour sensibiliser les jeunes aux dangers que représentent les addictions, les maladies sexuellement transmissibles, la route ou encore Internet. Mais qu'en est-il de leur sensibilisation à la culture ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes entretenus avec Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Quel est l'enjeu de la promotion de la culture auprès des jeunes pour le Gouvernement ?

L'ouverture aux mondes des Arts, et d'une manière plus générale à la Culture au sens le plus large du terme, a toujours été une caractéristique forte de la Principauté. L'ouverture au monde, indispensable à l'éducation de chaque élève, implique l'accès le plus large à la culture.

Cela fait partie intégrante d'une éducation de qualité, fondée sur l'enrichissement et l'épanouissement personnels. Rendre un élève curieux, c'est lui donner les moyens de comprendre le monde qui l'entoure avec moins d'a priori et plus de confiance. Découvrir la beauté de certaines œuvres et susciter l'envie d'approfondir ses connaissances dans le domaine de l'Art est une démarche aussi éducative que pédagogique.

Quelles sont les principales actions menées par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) au sein des établissements scolaires en la matière ?

Afin de garantir une offre pertinente auprès des établissements scolaires, ma Direction veille à diversifier les formats proposés. Ainsi, les élèves peuvent accéder, dans le cadre de leurs activités pédagogiques,



Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

à de nombreux spectacles de danse, des pièces de théâtre, des opéras, des expositions, ou des concerts proposés par les partenaires de la DENJS. Des rencontres avec des auteurs, des photographes, des artistes sont également

“ L'ouverture au monde, indispensable à l'éducation de chaque élève, implique l'accès le plus large à la culture ”

prévues. Nick DANTZIGER, photographe, Theresa BROWN, illustratrice de nationalité américaine, ou Ingrid CHABERT, auteure de livres pour la jeunesse, viendront cette année à la rencontre des élèves à l'occasion de temps d'échanges privilégiés afin de faire découvrir leur Art.

Un domaine culturel est-il privilégié ?

Il me semble important de proposer au jeune public une offre culturelle équilibrée permettant d'accéder à la musique, la peinture, la danse ou la littérature. L'offre évolue chaque année, ce qui permet de mettre ponctuellement l'accent sur certains domaines artistiques en fonction des propositions des partenaires de la DENJS.

Comment vos actions sont-elles choisies ?

Les actions sont proposées par les entités et associations artistiques, culturelles ou scientifiques de la Principauté à l'instar des Ballets de Monte-Carlo, du Musée Océanographique de Monaco, du Nouveau Musée National de Monaco, ou la Direction des Affaires Culturelles. Ces offres proviennent également de partenaires extérieurs tels que le Théâtre de Nice ou la Villa Kerylos à Beaulieu. La faisabilité de chaque proposition en termes pédagogiques, techniques et financiers est attentivement examinée avant toute décision, ainsi que la cohérence de ces propositions avec les programmes scolaires.

Qui, au sein de la DENJS, est en charge de cette mission ?

Un Chargé du suivi des programmes pédagogiques est responsable, au sein de la

DENJS, de la programmation de l'ensemble des activités proposées au sein des établissements scolaires primaires et secondaires.

Concernant plus particulièrement l'offre culturelle dans les écoles primaires, ce travail est réalisé en étroite collaboration avec le Centre de Formation Pédagogique.

A l'occasion de cette rentrée scolaire, les missions de ce collaborateur ont été recentrées sur une optimisation de l'offre proposée, plus concise et construite, plus particulièrement, autour des Objectifs du Développement Durable

(ODD) de 2015 définis par l'Organisation des Nations Unies, à savoir : réduction des inégalités, énergies propres, promotion d'un accès large à la culture pour une éducation de qualité...

Quels sont les principaux partenaires de la DENJS sur ce sujet ?

Je me réjouis de la diversité des partenariats que ma Direction veille à entretenir avec de très nombreuses compagnies, associations et structures impliquées dans la promotion des Arts et des Sciences.

Citons notamment les Ballets de Monte Carlo et l'orchestre philharmonique de la Principauté, qui interviennent régulièrement au sein des établissements scolaires pour la plus grande joie de nos élèves, petits et grands.

Le Nouveau Musée National de Monaco est un interlocuteur privilégié, particulièrement attentif à l'accueil des élèves et des équipes pédagogiques. Il m'est impossible d'être exhaustive dans la présentation de tous les partenaires de la DENJS mais je tiens à souligner le soutien constant de la Direction des Affaires Cultu-

relles, qui permet notamment au jeune public d'accéder à la programmation théâtrale de la Principauté grâce à des tarifs préférentiels pour les principaux spectacles du Théâtre Princesse Grace.

La Direction des Affaires Culturelles, présente à différents degrés dans la mise en œuvre des actions pédagogiques, soutient également financièrement de très nombreux projets culturels de ma Direction et propose régulièrement un accompagnement technique adapté aux besoins du public scolaire.

L'ACTU DES SAPEURS-POMPIERS



CONVENTION DE PARTENARIAT OPERATIONNEL AVEC LES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

En présence de Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco (CSPM) a signé, le 6 juillet à Paris, une convention de partenariat opérationnel avec la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre du maintien des liens historiques et des traditions établis depuis plus de 100 ans entre le CSPM et la BSPP, a pour objectifs principaux de favoriser l'amitié, la connaissance et le développement des échanges entre les deux Unités dans le domaine de l'exercice du métier de sapeur-pompier.



REMISE DE DECORATION POUR LE SAPEUR LOIK RABIER

Le Sapeur du CSPM Loik RABIER a été décoré le 6 août de la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement. Lors des inondations survenues les 3 et 4 octobre 2015 dans les Alpes-Maritimes, celui qui était alors Sapeur-Pompier volontaire au centre de secours de la commune de Coursegoules avait en effet sauvé la vie d'un homme emporté par les flots.

Cette décoration lui a été décernée par le Préfet des Alpes-Maritimes et remise, lors d'une cérémonie en présence du Maire de Coursegoules, par le Lieutenant-Colonel GOSSE, commandant le Groupement Territorial Centre du SDIS 06 (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes).

EVENEMENT

RETOUR EN IMAGES SUR LA PARTICIPATION DES CARABINIERS DU PRINCE AU ROYAL EDINBURGH MILITARY TATTOO

La célébration du Bicentenaire de la Compagnie des Carabiniers du Prince s'est poursuivie cet été avec la première participation de son Orchestre, le 4 août, à la soirée d'ouverture du Royal Edinburgh Military Tattoo. Organisé chaque année depuis 1950 au Château d'Edimbourg (Ecosse), ce festival international de fanfares militaires est l'un des plus anciens, des plus grands et des plus prestigieux au monde. Une véritable consécration pour les 25 Carabiniers-Musiciens.



1 S.A.S. le Prince Souverain, qui a fait l'honneur de sa présence à la Compagnie des Carabiniers, a effectué le traditionnel Gaelic Toast - rituel consistant à déguster un très vieux whisky - avant de passer les troupes en revue.

3 Au nombre de spectateurs, il fallait ajouter les millions de téléspectateurs, car les images du festival sont retransmises dans plus de 30 pays, soit une audience annuelle totale de près de 100 M de personnes. Une belle exposition pour le corps militaire monégasque !

5 Comme il l'a indiqué à Monaco Info, l'Adjudant-Chef Olivier DREAN, Chef de l'Orchestre, voulait en effet « surprendre les spectateurs » en optant pour un « répertoire somme toute classique mais revu et corrigé, avec une 'touche Carabiniers du Prince' ».

2 Les Carabiniers-Musiciens se sont produits, lors de cette soirée d'ouverture, devant près de 9.000 spectateurs (Le Military Tattoo, qui s'est déroulé cette année du 3 au 25 août, attire au total plus de 220.000 personnes par an sur environ 3 semaines).

4 L'Orchestre de la Compagnie a interprété avec brio 3 partitions revisitées : « La Symphonie n° 5 » de Ludwig van Beethoven, « L'Oiseau de Feu » d'Igor Stravinsky et « Summon the Heroes » de John Williams.

6 A l'issue de la prestation de Ses Carabiniers, S.A.S. le Prince Souverain a déclaré : « Voir l'Orchestre prendre part à ce spectacle magnifique était magique. Voilà une très belle façon de célébrer le Bicentenaire, c'est un moment que je n'oublierai pas ! ».

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

STADE LOUIS II : UNE DIRECTION AU SERVICE DU SPORT

Sous la tutelle de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), la Direction du Stade Louis II exerce des missions variées dans une infrastructure hors-norme. Découvrez les rouages de ce complexe sportif accueillant de nombreuses disciplines et de multiples pratiquants allant des scolaires aux professionnels engagés dans des compétitions internationales, ainsi que des amateurs.

A la tête du Stade Louis II depuis 2014, le Directeur Sylvie BERTRAND est responsable d'une équipe de 56 personnes, qui comporte un pôle administratif de 9 personnes, composé d'un Responsable Technique, d'un Chef de Section, d'un Administrateur, d'un Rédacteur Principal, d'un Attaché Principal, de 2 Secrétaires Comptables, d'un Dactylographe, ainsi que d'un Contremaître. En 2013, l'équipe du Stade s'est vu confier la mission de gérer un second bâtiment, situé à seulement 50 m du Stade Louis II : l'Espace Saint-



Sylvie BERTRAND (au centre, en veste marron) entourée de l'équipe administrative du Stade Louis II.

Antoine. Un staff technique et sportif de 47 personnes, divisé en plusieurs équipes spéciali-

sées, assure ainsi le fonctionnement de ces deux bâtiments.

L'équipe technique comprend notamment 11 Surveillants-Rondiers (surveillance et sécurité du bâtiment 24h/24), 5 personnes affectées à la gestion technique, 6 Ouvriers Polyvalents chargés de la maintenance générale et de la mise en place des manifestations, 5 Plombiers Electromécaniciens, 6 Concierges contrôlant l'accès au bâtiment et un Gestionnaire de stock. L'équipe sportive comprend 13 personnes en charge de la Salle de Musculation et du Centre Nautique.

En dehors des grandes compétitions professionnelles, la vocation du stade est de mettre le sport à la portée de tous et de s'ouvrir au plus large public. Quelques chiffres sur sa fréquentation :

- Environ 2.000 scolaires des établissements de la Principauté par semaine.
- Plus de 3.000 pratiquants d'associations sportives par semaine (amateurs et sportifs de haut niveau).
- Un public nombreux qui peut accéder, aux heures d'ouverture, au Centre Nautique, à la salle de musculation et aux courts de squash.
- 18.525 places pour le Stade omnisports, où joue l'AS Monaco FC et où se déroule chaque année le Meeting Herculis EBS.
- Jusqu'à 3.700 places disponibles dans la Salle omnisports, où évolue notamment la Roca Team (basket).
- 500 places dans le Centre Nautique, où a lieu chaque année le Meeting Mare Nostrum.
- Jusqu'à 172 places au sein du Gymnase scolaire.

L'espace Saint-Antoine

Plusieurs activités sportives peuvent notamment être pratiquées au sein de cet espace :

- Du handball, du basket, du badminton, du futsal... dans la salle multisports.
- De la danse, du yoga... dans la salle d'expression corporelle.
- De la lutte, de l'aïkido... dans la salle de sports de combat.
- De l'escalade indoor dans une salle dédiée avec des voies évolutives et modifiables en fonction du niveau des pratiquants.
- De la pétanque sur le boulodrome doté de 39 terrains.

INTERVIEW

ROLE ET ORGANISATION DES BUREAUX DE REPRESENTATION DE LA DTC A L'ETRANGER

La Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) dispose de 10 Bureaux de Représentation à l'étranger ayant pour mission de faire rayonner la Destination « Monaco » dans le monde à travers des actions de promotion et de communication. Ces dernières sont coordonnées par Isabelle TELLO-RODRIGUEZ, Chef de Bureau, et Regitze SORET, Assistante. Entretien.

Où les Bureaux de Représentation de la DTC sont-ils basés ?

Ils sont présents dans 10 pays : Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Inde, Japon, Singapour, Australie, Etats-Unis et Brésil. Toutefois, l'action de certains d'entre eux dépasse les frontières de ces Etats : le Bureau d'Allemagne couvre également la Suisse et l'Autriche ; celui de Grande-Bretagne démarche aussi l'Irlande et la Scandinavie ; celui de Russie nous représente au Kazakhstan, en Azerbaïdjan et en Géorgie ; celui d'Asie du Sud-Est intervient également, outre Singapour et la Chine, en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande, en Corée du Sud, aux Philippines, au Vietnam et à Hong Kong ; celui d'Australie fait aussi la promotion en Nouvelle-Zélande ; et le Bureau américain démarche les Etats-Unis et le Canada ; enfin, dès l'année prochaine, le Bureau brésilien sera présent en Argentine, au Chili, en Colombie, au Pérou et en Bolivie.

Par ailleurs, nous n'excluons pas, à moyen terme, d'ouvrir des Bureaux au Moyen-Orient et en Espagne, ainsi que d'étendre la couverture de notre Bureau allemand aux Pays-Bas.



Isabelle TELLO-RODRIGUEZ (à gauche sur la photo), Chef de Bureau à la DTC, et son Assistante, Regitze SORET (à droite), sont chargées de coordonner les actions et la gestion de l'ensemble des Bureaux de Représentation à l'étranger.

« Les Bureaux de Représentation à l'étranger, qui sont les experts sur leurs marchés respectifs, y mènent des actions de promotion et de communication adaptées ciblant le tourisme de loisirs, haut de gamme et d'affaires »

Comment ces pays sont-ils choisis ?

Ils sont sélectionnés en fonction de leur potentiel. Certains sont des marchés « mûrs » - Grande-Bre-

tagne, Allemagne, Etats-Unis, Italie, Japon - attirant régulièrement un nombre important de visiteurs tant en tourisme de loisirs qu'en tourisme d'affaires, secteur où ils génèrent le plus

grand nombre de nuitées ; d'autres, comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, le Sud-Est asiatique ou l'Australie, ont un potentiel important de par leur forte croissance économique et l'augmentation de leur niveau de vie, représentant ainsi une cible des plus importantes pour le tourisme haut de gamme que nous recherchons.

Quelles sont exactement les missions des Bureaux de Représentation ?

Les Bureaux, qui sont les experts sur leurs marchés respectifs, y mènent des actions de promotion et de communication adaptées ciblant le tourisme de loisirs, haut de gamme et d'affaires. Ils nous font part de leurs recommandations afin de promouvoir au mieux la Destination dans le monde. Au total, ils organisent environ 300 opérations par an : tournées, salons professionnels, soirées VIP, démarchages, séances de formation, workshops, etc. La Direction et mes collaborateurs en charge de la promotion à la DTC se déplacent régulièrement, souvent accompagnés des partenaires de la Destination.

Avec qui collaborent-ils ?

La collaboration est régulière avec l'ensemble des Divisions de la DTC, les partenaires hôteliers, le Grimaldi Forum, les agences réceptives, les entités culturelles (Ballets de Monte-Carlo, Opéra, etc.), le Monaco Economic Board, la Fondation Prince Albert II ou encore les Corps Diplomatiques et Consulaires de

la Principauté à l'étranger. Lors de l'établissement du plan d'actions de l'année suivante, nous étudions le calendrier des déplacements à l'étranger de ces différentes entités afin que nos Bureaux collaborent avec elles dans un souci commun de rayonnement de la Destination.

Avec Mme SORET, quel travail effectuez-vous en tant que Chef de

Bureau de la Division « Bureaux à l'étranger » ?

Nous collaborons avec les différentes Divisions de la DTC sur les renouvellements de contrats, l'établissement et le suivi des budgets et plans d'actions. Nous effectuons également un important travail de communication : rédaction de rapports, envoi de ren-

seignements et transmission d'informations. Dans le cadre des appels d'offres des Bureaux de représentation, nous recherchons des agences spécialisées et sommes parfois amenées à nous déplacer. Enfin, nous organisons la Conférence Annuelle des Bureaux de Représentation et la traditionnelle Soirée du Tourisme (cette année : du 12 au 17 novembre, ndr).

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA TRESORERIE GENERALE DES FINANCES

Les missions principales de la Trésorerie Générale des Finances (TGF) consistent à établir les comptes de l'Etat, enregistrer l'ensemble des recettes générées par les Services administratifs et payer la totalité des dépenses engendrées par ces mêmes Services.



Jean-Louis CATTALANO, Trésorier Général des Finances (2^e personne en partant de la gauche), accompagné de son équipe.

Du fait même de ses attributions, la TGF est en relation avec tous les Services administratifs de la Principauté. Les échanges sont principalement informatifs et techniques, qu'il s'agisse de confirmer une date de paie-

ment ou de vérifier une affectation budgétaire. L'équipe de la TGF, composée de 12 personnes, est toujours disponible et réactive.

Divisée en 2 Sections - « Caisse » et « Comptabi-

lité » - la TGF est obligée, en raison de sa taille réduite, de faire preuve de partage et de polyvalence. Avec près de 53.000 certificats de paiement par an pour plus d'1Md € de dépenses cumulées et, dans la même période, 1Md € de recettes cumulées, le respect et la valorisation mutuelle sont des valeurs essentielles pour son équipe.

La TGF est également responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations de la Principauté. A ce titre, elle accueille un public diversifié. C'est pourquoi des travaux visant à améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés par le Service de

Maintenance des Bâtiments Publics pendant l'été.

Garante de la permanence des méthodes en sa qualité de Comptable de l'Etat, la TGF est néanmoins toujours à la recherche de nouveaux outils d'enregistrement et de communication. L'objectif est de concilier une sécurité maximale avec une rapidité élevée, générant le moins de papier possible. Ainsi, la TGF est associée au travail mené actuellement par la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers dans le secteur de la dématérialisation des facturations.

FOCUS SUR...

LE MUSEE DES TIMBRES ET DES MONNAIES

Placé sous la tutelle de l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP), le Musée des Timbres et des Monnaies a pour objectif, depuis son ouverture en 1996, de faire connaître au public les collections philatélique et numismatique de S.A.S. le Prince Souverain. Une belle façon de découvrir l'histoire de la Principauté orchestrée par une équipe de 4 personnes et un Comité de Gestion.

Fondé à Fontvieille à la demande du Prince Rainier III, le Musée des Timbres et des Monnaies abrite des collections comptant parmi les plus remarquables du monde : sa partie philatélique expose les émissions effectuées depuis 1885, date de la création du premier timbre monégasque, tandis que sa partie numismatique présente les monnaies frappées par les Princes de Monaco depuis 1640. Les visiteurs peuvent également y admirer, commentaires à l'appui, une spectaculaire presse à imprimer des timbres, un grand balancier monétaire (qui fonctionna au Palais Princier de 1837 à 1839) et divers outils et ustensiles servant aux émissions.

Ces collections permanentes, témoins privilégiés de l'histoire de la Principauté s'enrichissant régulièrement de nouvelles acquisitions, voient de plus leur prestige s'accroître grâce à l'accueil d'expositions internationales : MonacoPhil, qui a lieu tous les 2 ans et attire les plus importants philatélistes du monde (la 20^e édition se déroulera du 30 novembre au 2 décembre prochain) ; Monaco Numismatique, dont des éditions ont été organisées en 2008, 2012 et 2015 ; ou encore des expositions spécifiques mises sur pied, une à deux fois par an, en collaboration avec des artistes.

Le Musée fait par ailleurs office de guichet philatélique, un fac-



De gauche à droite : Linda CASTELLINI, Responsable du Musée ; Marie-Julia GASTAUD, Employé de Bureau ; Thierry VERAN, Employé de Bureau ; Lara TERLIZZI-ENZA, Directeur de l'OETP et Président du Comité de Gestion du Musée ; Gilles CRESTO, Comptable.

teur passant chaque jour pour recueillir le courrier affranchi avec des timbres thématiques proposés à la vente à l'unité - Une boîte aux lettres est à cet effet installée dans le hall d'entrée (sont en outre vendus des encarts philatéliques et des monnaies de collection).

ORGANISATION INTERNE

Sous la direction de Linda CASTELLINI, Chef de Division et Responsable du Musée, Marie-Julia GASTAUD et Thierry VERAN sont chargés du guichet d'accueil et de vente, tandis que Gilles CRESTO s'occupe de la comptabilité et de la ges-

tion. « Toutefois, notre équipe est très polyvalente, chacun étant capable d'effectuer des tâches variées : renseignement des visiteurs, confection de paquets de produits commandés par correspondance, tenue de la comptabilité des recettes, gestion des dépenses administratives et commerciales, entretien des locaux, etc. Le tout, 7 jours sur 7 durant toute l'année », précise Mme CASTELLINI.

COMITE DE GESTION

Le bon fonctionnement du Musée est supervisé par un Comité de Gestion com-

posé des membres de la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S. le Prince Souverain. Présidé par Lara TERLIZZI-ENZA, Directeur de l'OETP, ce comité qui se réunit trimestriellement joue notamment un rôle important dans l'organisation et le déroulement des expositions.

COLLABORATIONS

Les relations sont bien entendu quotidiennes avec l'OETP, « d'autant que ce Service est voisin du Musée. Il faut toutefois noter que malgré sa tutelle administrative, nos budgets de fonctionnement sont distincts. Seules les recettes des ventes de timbres lui sont intégralement reversées ».

Autrement, le Musée collabore bien sûr régulièrement avec La Poste, le Département des Finances et de l'Economie, ainsi que plusieurs Services administratifs tels la Direction du Budget et du Trésor, la Trésorerie Générale des Finances, le Contrôle Général des Dépenses ou encore la Direction du Tourisme et des Congrès.

« Enfin, nous avons des rapports culturels avec d'autres Musées, comme le Musée d'Anthropologie Préhistorique, et sommes en lien étroit avec les Archives du Palais, dont le Directeur et le Conservateur sont d'ailleurs membres du Comité de Gestion. »

Infos pratiques

Situé au 11 terrasses de Fontvieille, le Musée des Timbres et des Monnaies est ouvert tous les jours de l'année de 9h30 à 17h sans interruption.

Site Internet : www.mtm-monaco.mc

OETP

LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

Le 21 août, l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

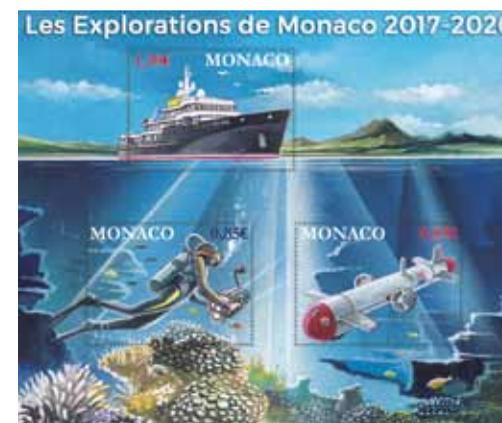
GRANDE BOURSE 2017



Dessin : Patrick VAN KLAVEREN
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,71 €

Rendez-vous incontournable des marchands et collectionneurs numismates et cartophiles, la 25^e Grande Bourse aura lieu le 3 décembre à l'Hôtel Méridien Beach Plaza.

LES EXPLORATIONS DE MONACO



Dessin : Thierry MORDANT
Impression : Hélogravure
Format du bloc : 120 x 100 mm horizontal
Format des timbres : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 40.000 blocs
Valeur faciale : 3 € (2 x 0,85 € + 1,30 €)

S.A.S. le Prince Souverain a lancé le 4 avril dernier la campagne « 2017-2020 Monaco Explorations », renouant, 120 ans après, avec les explorations scientifiques maritimes initiées par Son trisaïeul, le Prince Albert I^{er}. Le Yersin, navire écologique de recherches battant pavillon monégasque, est parti en août du port de Monaco. Il suivra une route longitudinale entre les Tropiques, pour un périple autour du monde d'une durée de 3 ans. La campagne sera fondée sur les recommandations d'un Comité d'Orientation Scientifique composé de 10 scientifiques de renom international. La science est donc le fondement de la démarche qui sera complétée par des actions de sensibilisation, de communication et de médiatisation.

Le 18 septembre, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

AS MONACO FOOTBALL CLUB



Dessin : © AS MONACO FC
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,85 €

Après une saison exceptionnelle, l'AS Monaco Football Club a décroché son 8^e titre de champion de France de Ligue 1, 17 ans après son dernier sacre. Sous la houlette de Leonardo JARDIM, le club a séduit par la qualité de son jeu et la présence de joueurs spectaculaires. Les performances sont historiques : 95 points et 107 buts marqués, soit respectivement les 2^e et 3^e meilleurs résultats de l'histoire de la Ligue 1.

ARMAND LUNEL



Dessin et gravure : Claude ANDREOTTO
Impression : Taille-douce 3 couleurs
Format du timbre : 40 x 31,77 mm horizontal
Tirage : 50.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,10 €

Homme de lettres français né en 1892 à Aix-en-Provence et mort en 1977 à Monaco, Armand LUNEL fut reçu à l'agrégation de philosophie en 1924 et affecté comme professeur au Lycée de Monaco en 1920, où il effectua toute sa carrière. Il entra en littérature en 1924 et obtint le prix Renaudot en 1926 pour son roman « Nicolo-Peccavi ou l'Affaire Dreyfus à Carpentras ». Mobilisé en 1939, destitué en 1940 par le gouvernement de Vichy, c'est à la protection personnelle du Prince Louis II que la famille d'Armand LUNEL, ainsi que plusieurs familles juives habitant en Principauté, durent d'échapper aux rafles et à la déportation.

Ces émissions sont en vente au guichet de l'OETP (23 avenue Albert II - Centre commercial de Fontvieille, 3^e étage, côté pharmacie) et au Musée des Timbres et des Monnaies.

EMPLOI

COMMENT LE GOUVERNEMENT MENE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

Parmi les grandes priorités que Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, a fixées aux Services de son Département depuis sa prise de fonction (le 1^{er} juin), il y a la lutte contre le travail non-déclaré (lire son interview dans le JDA n° 81). Une mission pour laquelle l'Inspection du Travail, Service dépendant de la Direction du Travail, s'est mobilisée dès cet été, comme nous l'a expliqué Corinne VAN KLAVEREN, Inspecteur Principal du Travail.



L'équipe du Service de l'Inspection du Travail. De gauche à droite, au 1^{er} rang : Raphaël ESPAGNOL, Inspecteur du Travail ; Bernard BIANCHERI, Inspecteur du Travail ; Morgan BORGIA, Inspecteur du Travail ; Sylvie ROLANDO, Attaché ; Fabienne BLANCHY, Contrôleuse du Travail ; Corinne VAN KLAVEREN, Inspecteur Principal du Travail ; Krystelle COSTA, Suppléante ; Maxime MARANGONI, Inspecteur du Travail ; Didier VIALE, Contrôleur à la Cellule « Hygiène et Sécurité du Travail » ; au 2^e rang : Flavie BONNIN, Attaché Principal ; Rachel LEPRÉ, Contrôleuse du Travail ; Martial HENRY et Francesco PORTO, tous deux Contrôleurs à la Cellule « Hygiène et Sécurité du Travail ». Absente sur la photo : Cynthia PLACENTI, Attaché.

Quelles actions ont été engagées par le Service de l'Inspection du Travail pour cette campagne ?

Comptant parmi ses missions la lutte contre le travail dissimulé et étant notamment un corps de contrôle, l'Inspection du Travail a été récemment mobilisée pour mener un ensemble d'opérations de contrôle, en synergie avec la Direction de la Sureté Publique (DSP) et la Direction de l'Action Sanitaire (DASA), dans les secteurs du bâtiment et de la res-

“ L'Inspection du Travail a été récemment mobilisée pour mener un ensemble d'opérations de contrôle, en synergie avec la DSP et la DASA, dans les secteurs du bâtiment et de la restauration ”

tauration. Ces actions sont pour nous courantes, mais nous les avons ces derniers mois intensifiées. Et pour ce faire, la quasi-totalité des contrôleurs et inspecteurs du Service a été sollicitée,

lesquels ont opéré de jour comme de nuit.

Le secteur de la restauration a été choisi en raison de l'accroissement de l'activité touristique durant la période estivale, tandis que celui du

bâtiment l'a été du fait de l'augmentation constante du nombre de chantiers en Principauté.

Quels sont les résultats de ces contrôles ?

Entre juin et août, quelque 1.268 salariés ont fait l'objet d'un contrôle de permis de travail.

Concernant les établissements de bouche, les vérifications ont été effectuées quartier par quartier afin de rendre notre action plus efficace. Les plus fréquentés d'entre eux ont logiquement été choisis, à savoir ceux des Spélugues, de la Darse Sud, de Fontvieille et du Larvotto. Au total, 47 établissements ont ainsi été contrôlés.

Pour le secteur du bâtiment, trois des plus importants chantiers de la Principauté ont été suspendus le temps du contrôle.

S'agissant des suites réservées à ces différentes opérations, les procédures sont actuellement en cours. Néanmoins, il convient de souligner le faible nombre d'irrégularités constatées, s'élevant à seulement 5 % des situations vérifiées, ainsi que les excellentes



En collaboration avec la Direction de la Sureté Publique et la Direction de l'Action Sanitaire, le Service de l'Inspection du Travail a procédé, en 3 mois, au contrôle de 1.268 salariés de la Principauté.

conditions dans lesquelles l'ensemble de ces contrôles se sont déroulés.

Comment se préparent et se déroulent ces contrôles ?

Ces opérations sont menées en 3 temps :

- la préparation, pour laquelle, une fois le secteur et les établissements identifiés, et afin de coordonner nos actions, des réunions sont organisées en interne avec les agents de l'Inspection du Travail, mais également avec d'autres Services de l'Administration en cas de contrôles communs ;
- le contrôle, qui consiste en une vérification du permis de travail du personnel présent sur les lieux (concrètement, il est par exemple possible, dans le secteur du bâtiment, de passer par un arrêt de chantier temporaire avec fermeture des zones d'accès pour plus d'efficacité) ;

- les suites : nous procédons à la vérification de l'adéquation des renseignements obtenus lors du contrôle avec les informations officiellement détenues par nos Services. Dans l'hypothèse de salariés non-déclarés, le « contrevenant », au regard du respect du contradictoire, a l'opportunité de faire part de sa position sur les situations professionnelles irrégulières constatées. A l'issue, au vu des éléments collectés, l'Inspecteur du Travail peut dresser un procès-verbal d'infraction.

Quelle action va désormais être menée par votre Service pour cette lutte ?

L'Inspection du Travail va s'attacher à poursuivre son action en maintenant une présence soutenue sur le terrain.

Le travail non-déclaré, c'est quoi exactement ?

Pour rappel, le travail non-déclaré (appelé aussi travail dissimulé ou travail au noir) désigne l'acte selon lequel un employeur fait travailler un salarié sans avoir au préalable effectué de démarches auprès des organismes sociaux, ainsi que sollicité et obtenu un permis de travail. Cette situation irrégulière a pour conséquence de faire travailler un salarié sans s'acquitter des cotisations auprès des Caisses Sociales monégasques, privant de plus ce dernier de toute protection sociale. Le travail non-déclaré constitue par ailleurs un désavantage pour les candidats à l'emploi et une concurrence déloyale vis-à-vis des employeurs qui respectent les règles. « Avec cette pratique, tout le monde y perd. Elle n'a pas sa place en Principauté », affirme ainsi Didier GAMERDINGER.



La JCEM invite Didier GAMERDINGER à un petit-déjeuner débat sur le sujet

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé a été le 6 octobre l'invité d'un petit-déjeuner débat organisé par la Jeune Chambre Economique de Monaco (JCEM) sur le rôle de l'Etat dans la lutte contre le travail dissimulé. L'occasion pour lui de présenter la politique du Gouvernement Princier en la matière, lequel se mobilise pour obtenir un taux d'infractions parmi les plus faibles d'Europe. Un enjeu particulièrement important pour la Principauté, pays qui compte quelque 54.000 salariés dans le secteur privé pour plus de 37.000 habitants.

Après avoir rappelé que le travail non-déclaré constituait une rupture, qu'il plongeait les salariés concernés dans une profonde précarité et exposait les employeurs contrevenants à de sévères sanctions (pouvant aller jusqu'à 9.000 € d'amende en cas de récidive), Didier GAMERDINGER a exposé les opérations entreprises. « Le Gouvernement mène une action d'ampleur, significative et méthodique et entend bien poursuivre ses contrôles », a-t-il notamment déclaré, avant de répondre aux questions de l'assistance.

FOCUS

LE GOUVERNEMENT MAINTIEN SON ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, la Principauté s'engage dans la prévention de ces violences, dans l'information du public et dans la prise en charge des victimes. Plusieurs entités publiques sont associées à cette campagne de prévention, qui a également vocation à apporter des réponses adaptées. Tour d'horizon.



Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Didier GAMERDINGER, entouré des principaux partenaires de cette Journée lors de la réunion de préparation du 15 septembre.

A l'occasion de cette Journée, des actions spécifiques vont être menées, sollicitant divers Services et Directions de l'Administration. Déjà mis en place en 2016, ce dispositif se voit renforcé cette année sous l'impulsion du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, particulièrement sensible à cette thématique.

Le 15 septembre a ainsi eu lieu une réunion en présence de Didier GAMERDINGER et de représentants de nombreux partenaires afin de structurer la communication, de planifier les actions à mener et de définir l'orga-

nisation générale de cet événement coordonné par le Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS). Celui-ci est le fruit d'une réflexion commune menée entre le Gouvernement Princier, la Mairie, le Conseil National, le Haut-Commissariat à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation, et les groupes associatifs engagés dans cette cause : Femmes Leaders Mondiales Monaco, « She Can He Can », Pink Ribbon, Action Innocence, l'Union des Femmes Monégasques, le Zonta Club, l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales

(AVIP) et le Club Soroptimist de Monaco.

La Journée, initiée par l'Organisation des Nations Unies, sera principalement orientée vers l'information, tant des victimes que de leur entourage. Dans cette optique, une page dédiée à la lutte contre les violences

est disponible sur le site Internet du Gouvernement Princier depuis 2016 (<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Social-sante-et-famille/Action-sociale/Victimes-de-violences/Aides-aux-victimes-de-violences>). Cette dernière a été actualisée afin de regrouper

l'ensemble des informations et contacts utiles pour les victimes de violences.

AIDER LES VICTIMES A SORTIR DE LA VIOLENCE

Mis en place depuis novembre 2016, un numéro de téléphone anonyme et gratuit d'écoute, le 116.919, est joignable 7 jours sur 7. Par ailleurs, la Direction de la Sécurité Publique dispose d'une unité spécialisée dans les violences familiales, avec un numéro (17 ou 93.15.30.15) et un accueil par des Policiers et des Assistantes Sociales de Police. Les victimes sont alors systématiquement informées de leurs droits, ainsi que de la possibilité d'être reçues et aidées par l'AVIP, qui a pour mission d'accompagner et de soutenir les victimes de violences.

Le numéro de téléphone de l'AVIP, 93.25.00.07, est également disponible 7 jours sur 7 de 8h à 20h. Il permet une première prise de contact avec les femmes ayant subi des violences, puis leur prise en charge rapide - que ce soit dans les domaines juridique, social et psychologique - et coordonne le parcours d'aide à la victime.



Une vaste campagne d'affichage public, mettant en scène la violence au quotidien à travers des affiches simples mais percutantes, sera mise en place. Comme l'an dernier, les bâtiments emblématiques de la Principauté seront illuminés en orange (couleur officielle de la campagne « ONU Femmes »), le samedi 25 novembre, date de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes.

Une conférence destinée au grand public aura en outre lieu le jeudi 23 novembre, à 18h, à l'Auditorium du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco. Elle sera animée par le Docteur Marie-France HIRIGOYEN, Psychiatre spécialisée dans les violences psychologiques, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet, et aura pour thème : « Violence dans le couple : pourquoi les femmes ne partent-elles pas ? ». Elle sera suivie d'un cocktail au cours duquel le public pourra échanger avec l'intervenant et les nombreux professionnels présents.

Cette Association est soutenue par le Gouvernement et le Parquet Général. A ce titre, une convention entre l'AVIP et la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) a été conclue, permettant de s'appuyer sur les structures existantes et de recourir directement au service des Assistantes Sociales polyvalentes. Un protocole entre le Parquet Général et l'AVIP a également été signé

pour assurer une saisine de l'association au plus proche de la commission des faits de violences et permettre un accompagnement aux audiences pénales sans pour autant se substituer au rôle de l'avocat.

De nombreux intervenants travaillent de concert pour aider les victimes à sortir de la violence. La DASO assure dans ce but une

permanence tous les jours ouvrables, de 9h30 à 17h, afin de répondre à ce type de situation par une écoute et une orientation adaptées. Cette Direction englobe en effet une équipe de travailleurs sociaux qui œuvrent en réseau avec les services hospitaliers et les structures ambulatoires, ainsi que l'ensemble des intervenants sociaux des différentes entités concernées.

Au sein de la Médiation Familiale, l'accueil est assuré par le Médiateur familial, Christine LORENZINI, qui est formée à la prise en charge des violences domestiques.

Le Centre Hospitalier Princesse Grace dispose, d'autre part, d'un personnel formé pour prendre en charge les personnes victimes de violences.

ACTU EN IMAGE

DIDIER GAMERDINGER EN VISITE A L'IM2S

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé s'est rendu le 14 septembre à l'IM2S (Institut Monégasque de Médecine et Chirurgie Sportive) pour en rencontrer les équipes administratives et les personnels médical et soignant. Accueilli par Céline CARON, Président Délégué du Conseil d'Administration, le Docteur Philippe BALLERIO, Directeur Médical, et Gérard LUCCIO, Directeur Général, il en a également visité les locaux et pu apprécier le fonctionnement.

Cette visite de courtoisie était par ailleurs l'une des étapes préparatoires au rapprochement de cet établissement avec le Centre Hospitalier Princesse Grace : comme il a évoqué dans les colonnes du JDA n° 81, M. GAMERDINGER souhaite en effet qu'une convention soit passée entre les deux établissements pour tracer le cadre de leur coopération.



A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Placée sous l'autorité du Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, la Direction de l'Environnement (DE) est chargée d'aider à la définition de la politique du Gouvernement Princier dans les domaines du développement durable et de l'environnement, ainsi que de la mettre en œuvre. Comment cela se concrétise-t-il ? Comment cette Direction est-elle organisée pour y parvenir ? Avec qui collabore-t-elle ? Présentation d'un Service intervenant sur une thématique chère à Monaco.



Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, entourée de son équipe.

La mise en œuvre de la politique environnementale du Gouvernement consiste, au quotidien, à coordonner les actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable en établissant des relations transversales avec les différents acteurs impliqués et à assurer la surveillance de la biodiversité, de la qualité des milieux, des sources de pollution et des risques d'origine naturelle ou technologique.

« Informer et sensibiliser le public sur les questions environnementales est bien entendu une autre de nos missions, tout comme participer, pour le compte de la Principauté, aux travaux des organisations internationales relevant de son domaine

de compétence », complète Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement.

DOSSIERS EN COURS ET A VENIR

La DE travaille ainsi actuellement sur la certification ISO 14001 (dont elle bénéficie depuis octobre 2014), le déploiement du label « Commerce Engagé » auprès des commerçants, et la finalisation d'une étude sur les oiseaux qui devrait permettre de débiter un programme d'installation de nichoirs en ville. « Nous poursuivons également la mise en place des programmes liés aux Conventions de partenariat - Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives,

Parc du Mercantour-Alpi Maritime, AirPACA, etc. », détaille Mme DAVENET.

« Par ailleurs, un travail sur la réalisation de deux documents cadres est en train d'être initié : l'élaboration du Plan 'Climat-Air-Energie', qui fixera les objectifs à l'horizon 2030 en termes de qualité de l'air et d'adaptation du territoire aux changements climatiques, ainsi que celle de la Stratégie Nationale de la Biodiversité pour la Principauté, dont l'objectif est d'inscrire la protection de la biodiversité dans une démarche transversale. » Enfin, parmi ses principaux travaux, la DE compte aussi la préparation de la publication de la 7^e Communication Nationale

auprès de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

ORGANISATION

Sous la direction de Mme DAVENET et de son Adjoint, Patrick ROLLAND, la DE se compose d'un Secrétariat et de 3 Divisions :

• La Division « Energie-Climat-Activités Urbaines » :

elle est principalement en charge de la mise en œuvre du Plan Energie Climat et de sa labellisation à travers l'European Energy Award (EEA). Elle réalise en outre, dans le cadre de la CCNUCC, l'inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre de la Principauté, ainsi que les projections d'évolutions associées selon la méthodologie établie par les experts du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC).

Autres attributions : promotion des véhicules propres, gestion des aides de l'État et régie des réseaux de surveillance des pollutions et de gestion des risques.

• La Division « Patrimoine Naturel » :

elle assure la gestion de la biodiversité marine et terrestre de la

Principauté. Ces missions s'organisent ainsi autour de la réalisation de programmes d'inventaires, de cartographies et de suivis de la faune et de la flore. Dans ce cadre, elle élabore et propose des mesures de gestion et des textes réglementaires relatifs à la préservation des espèces et des écosystèmes. Par ailleurs, elle instruit les dossiers d'études d'incidences sur l'environnement réalisées à l'occasion de projets urbanistiques, émettant alors des préconisations afin de limiter leurs impacts écologiques. Elle est également chargée du réseau national d'échouage des cétacés et

du réseau de surveillance du milieu marin, dont la surveillance réglementaire de la qualité des eaux de baignade. Enfin, elle rédige les rapports nationaux de la Principauté auprès de nombreuses Conventions internationales, dont la Convention sur la Diversité biologique et la Convention de Barcelone.

• La Division « Soutien-Indicateurs-Synthèses » :

elle est en charge de la démarche éco-responsable de l'Administration, du programme « Commerce Engagé », du réseau de surveillance du bruit et de l'observatoire du bruit, du

réseau de météorologie, et de l'élaboration des indicateurs et des données environnementales. Elle conçoit aussi les outils de sensibilisation ou d'information de la DE (guides, plaquettes, recueil de données, etc.). Enfin, elle gère l'édition de tous les documents liés à l'application de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en Principauté.

COLLABORATIONS INTER-SERVICES

« Les thématiques environnementales étant très transver-

sales, nous collaborons avec de nombreux autres Services de l'Administration. Toutefois, eu égard à nos domaines d'intervention - transports, déchets, énergie, bâtiments, etc. - les liens sont particulièrement étroits avec les Services dépendants de notre Département de tutelle », dont notamment la Mission pour la Transition Énergétique (MTE), la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), la Direction des Travaux Publics (DTP), le Service de Maintenance des Bâtiments Publics (SMBP) et la Direction des Affaires Maritimes (DAM).

ACTU EN IMAGES

REMISE DE DIPLOMES AUX ETUDIANTS D'EURECOM

Dans le cadre d'un partenariat scellé en 2013 à Sophia Antipolis entre le Gouvernement Princier et la grande école de sciences du numérique EURECOM, Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, a endossé le rôle de Marraine de sa promotion 2017 (156 élèves originaires de tous les continents). Elle a ainsi présidé la cérémonie de remise des diplômes pour l'année 2016/2017, qui a eu lieu en Principauté le 23 septembre. Dans son intervention, elle a notamment déclaré : « En tant que Ministre, mais aussi mère de famille, et pour vous tous Marraine de promotion, je veux dire à quel point votre diversité est votre richesse. C'est aussi l'expression d'un monde apaisé, résolument tourné vers l'avenir ».



INAUGURATION DE LA BORNE « WEBIKE »

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme a inauguré le 11 septembre, en gare de Monaco, la borne écologique « WeBike » en présence de Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, de Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, et de Patrick DUBIEF, Chef de Gare. Installé par la Direction de l'Environnement, cet équipement permet de recharger la batterie d'un mobile, d'une tablette ou d'un ordinateur portable en pédalant. Une initiative qui s'inscrit dans la démarche éco-responsable du Gouvernement ».



A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS

CONTROLEUR TECHNIQUE AU CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE DES VEHICULES

Sous la responsabilité du Service des Titres de Circulation (STC), les 5 Contrôleurs Techniques du Centre de Contrôle Technique des Véhicules sont chargés de vérifier périodiquement le bon état de fonctionnement et d'entretien de tous les véhicules immatriculés en Principauté (à l'exception des deux-roues). En quoi cela consiste-t-il exactement ? Comment peut-on exercer ce métier ? Et quelles évolutions connaît-il ?

« Contrôler un véhicule, c'est vérifier un ensemble de points classés en plusieurs fonctions inhérentes à la sécurité et à l'environnement - freinage, direction, visibilité, éclairage, émissions de gaz polluants, etc. Cela nécessite 30 minutes pour un véhicule léger et 40 minutes pour un poids lourd ou un utilitaire dont le poids total en charge est supérieur à 3 tonnes », détaille Yann MAURO, Chef du Centre de Contrôle Technique des Véhicules depuis le mois de juin (lire son interview ci-dessous).

Ainsi, chaque Contrôleur réalise près de 15 visites techniques par jour (visites dont les conditions et la périodicité dépendent du type de véhicule). « Lors



L'équipe du Centre de Contrôle Technique des Véhicules dispose de 4 pistes de contrôle.

d'un contrôle, il note tout défaut décelé. Puis il établit un procès-verbal précisant ces éventuels problèmes qu'il remet à l'utilisateur. Si le véhicule de ce dernier ne satisfait pas à toutes les dispositions techniques, il prescrit une contre-visite. Autrement, il colle une vignette indiquant la prochaine date d'échéance du contrôle au verso du certificat d'immatriculation. »

FORMATION

Pour devenir Contrôleur Technique, il faut suivre, auprès d'un organisme agréé, une formation de 300 heures pour pouvoir contrôler les véhicules légers et de 600 heures pour les poids lourds. Celle-ci comprend notamment une partie pratique. « Il s'agit par ailleurs d'un métier qui évolue au gré des changements de règle-

Depuis l'année dernière, l'utilisateur a la possibilité de prendre rendez-vous pour un contrôle technique en ligne grâce à un téléservice dédié sur l'espace « Service public » du portail du Gouvernement (www.gouv.mc). Un dispositif très pratique, d'autant qu'il permet également le paiement en mode sécurisé, qui représente aujourd'hui environ 1 rendez-vous sur 5.

mentation et des avancées technologiques, telles que l'avènement de l'électronique embarquée. Aussi, nous nous adaptons en suivant des formations spécifiques tous les ans. »

3 questions à Yann MAURO, nouveau Chef du Centre de Contrôle Technique des Véhicules

Quel a été votre parcours dans l'Administration ?

Je suis entré dans l'Administration en 1994, au STC, en tant qu'Ouvrier Polyvalent affecté à la fabrication des plaques d'immatriculation. Puis, après en avoir suivi la formation, je suis devenu Contrôleur Technique pour les véhicules légers et les poids lourds en 1998. Et depuis juin, j'assure la fonction de Chef du Centre de Contrôle Technique des Véhicules.



Que représente ce nouveau poste dans votre carrière ?

Avoir été désigné responsable d'un Centre dans lequel j'apprécie chaque jour travailler représente pour moi une grande satisfaction et une continuité logique dans ma carrière. Je suis la preuve que dans l'Administration, on peut progresser.

Quels sont désormais vos objectifs ?

Je vais veiller à ce que mon équipe dispose des moyens et des outils nécessaires pour continuer à faire son travail le mieux possible, au regard, notamment, de l'évolution de la réglementation.

BILAN ESTIVAL

LA DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES SUR LE PONT TOUT L'ÉTÉ

Durant la saison estivale, la Direction des Affaires Maritimes (DAM) doit faire face à une forte fréquentation maritime. Certaines de ses missions sont ainsi renforcées pour sécuriser le plan d'eau, fluidifier le trafic dans les ports de la Principauté, informer les plaisanciers et assurer la protection de l'environnement marin.



La DAM met à disposition de la DE une embarcation avec des marins pour des opérations de surveillance de la qualité des eaux de baignade et de protection des espèces marines.

La DAM assure plusieurs missions dans les eaux monégasques : prévention des pollutions en mer, sécurité des loisirs nautiques, de la navigation et des mouillages, préservation de la faune et de la flore marines, coordination des activités maritimes de plaisance, professionnelles et portuaires, administration du pavillon et information des plaisanciers.

L'ensemble de ces missions existe toute l'année, en dehors des actions spécifiquement liées à la baignade, mais leur exercice est rendu plus sensible pendant la saison estivale du fait de la fréquentation importante dans la zone maritime de Monaco.

Ces diverses missions se traduisent par des patrouilles régulières pour surveiller l'ensemble du littoral de la Principauté, notamment la proximité des zones de baignade et de mouillage. Il s'agit de faire respecter en particulier l'ensemble de la réglementation maritime en matière de navigation, de mouillage ou de vitesse.

MISSIONS EN MER

Les actions de la DAM se répartissent sur deux modes : un mode administratif qui passe par des réunions de concertation et l'accueil des plaisanciers, et un mode opérationnel au travers des missions en mer et des visites de sécurité des navires.

L'été de la DAM en chiffres

La fréquentation de la saison estivale s'est traduite par 31 escales de navires de croisières entre le 1^{er} juillet et le 31 août, ainsi qu'une trentaine de navires au mouillage en baie quotidiennement.

Les actions environnementales, elles, sont menées conjointement avec la Direction de l'Environnement (DE). Pendant la saison estivale, ces sorties consistent en des observations hebdomadaires près des plages, des sorties côtières mensuelles et des observations environnementales ponctuelles, telles que le suivi de la sédimentation ou le nettoyage des roches.

La DAM travaille également de façon rapprochée avec la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire. Les échanges, au niveau des cadres comme des équipes sur le plan d'eau, concernent aussi bien la préparation d'événements particuliers en mer que la gestion de crise. La Société d'Exploitation des Ports de Monaco est un interlocuteur quotidien pour la prévention des activités portuaires, la gestion de difficultés et la cohabitation avec les activités maritimes en baie, notamment en lien avec les manifestations nautiques et les travaux d'urbanisation en mer.

Enfin, durant l'été, la DAM apporte régulièrement son concours au Musée Océanographique pour des observations ou des prélèvements.

A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS LE SECRETAIRE D'AMBASSADE

Dans toute Représentation diplomatique de la Principauté, on trouve des Secrétaires d'Ambassade. Quel est leur rôle ? En quoi consiste concrètement leur travail ? Quelles formations et expériences les ont conduits à exercer cette profession ? Et de quelles qualités doivent-ils disposer ? Pour répondre à ces questions de la manière la plus exhaustive possible, nous nous sommes entretenus avec 3 d'entre eux, aux profils différents : le 1^{er} évolue dans une Ambassade résidente, le 2^e dans une Ambassade non résidente, et le 3^e au sein d'une Représentation auprès d'une institution des Nations Unies.



Agatha KORCZAK

Deuxième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en France

Quelles sont vos missions ?

A Paris, nous remplissons une large diversité de missions, ce qui est très intéressant et formateur pour un Diplomate : nous traitons toutes les questions relatives aux multiples accords conclus entre la Principauté et la France, mais aussi les relations avec de nombreux autres pays, la majorité des Etats accrédités auprès de Monaco étant en résidence à Paris. Nous sommes également sollicités pour des sujets de coopération et des déplacements des plus hautes autorités monégasques.

Par ailleurs, l'Ambassade à Paris siège auprès de différentes organisations internationales - je suis ainsi membre de la délégation auprès de l'Organisation Internationale

de la Francophonie - et gère des dossiers en rapport avec les différentes fondations et établissements publics ayant un lien avec Monaco.

Enfin, nous assurons, à tour de rôle, une permanence 24h/24h, 7 jours/7 et 365 jours/an pour être en mesure de répondre à toutes les situations d'urgence.

Quel travail avez-vous effectué pour un dossier récent ?

Dans le cadre de la Campagne des Explorations de Monaco, j'ai été chargé du déplacement du Navire Yersin au Cabo Verde, en août. La préparation de cet événement a nécessité un travail administratif et logistique - pour les autorisations maritime, aérienne ou de sécurité - un travail consulaire - notamment pour les visas d'environ 80 personnes - et un travail diplomatique concernant le programme du déplacement de S.A.S. le Prince Souverain. A cette occasion, j'ai centralisé de nombreuses demandes et été l'interlocuteur

privilegié auprès de l'Ambassade du Cabo Verde à Paris.

Quelles sont les formations, expériences et qualités requises pour exercer ce métier ?

Les études de droit ou de sciences politiques sont idéales pour acquérir la justesse, la culture juridique inhérente aux relations internationales et la notion de service public et d'intérêt général. Elles peuvent être complétées par des expériences dans le milieu associatif. Pour ma part, j'ai suivi des études de sciences politiques et d'histoire des sciences et été parallèlement très active dans des associations de protection de l'environnement ou de défense des droits de l'homme.

Quant aux qualités requises, il faut être curieux, disponible et flexible tout en disposant d'une grande rigueur, avoir une capacité d'analyse et d'adaptation, et savoir travailler dans l'urgence.

cements auxquels je participe, et des revues sur l'actualité politique de la Russie.

Plus ponctuellement, je participe à la préparation des visites officielles de représentants de la Principauté et contribue à l'organisation de manifestations visant à la promouvoir.

Quel travail avez-vous effectué pour un dossier récent ?

Sous la supervision de l'Ambassadeur, j'ai pris les dispositions nécessaires à la préparation des événements des « Journées

de Monaco en Russie » (du 2 au 6 octobre à Moscou, ndlr) organisés à son initiative, puis suivi l'avancement de ces projets.

Quelles sont les formations, expériences et qualités requises pour exercer ce métier ?

Une formation en sciences politiques serait certainement la plus appropriée mais ne représente pas une condition sine qua non pour intégrer le Corps Diplomatique de Monaco qui, à ma connaissance, se compose de profils variés.

Selon moi, la maîtrise de plusieurs langues étrangères est nécessaire, notamment de l'anglais. Il faut également disposer de bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles, étant donné qu'une partie

importante du travail passe par l'écrit et que l'entretien de bonnes relations avec les interlocuteurs étrangers est indispensable.

Des connaissances en matière de protocole, de géopolitique et de négociation s'avèrent par ailleurs utiles.



Sybille PROJETTI

Deuxième Secrétaire à la Délégation de Monaco auprès de l'UNESCO

Quelles sont vos missions ?

Agence onusienne spécialisée dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information, l'UNESCO coordonne la coopération internationale afin de construire durablement la paix et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030.

C'est dans ce cadre que je suis, selon mes attributions - notamment l'éducation, le sport, la Commission Océanographique

Intergouvernementale, les contributions volontaires et les élections des Etats membres - l'ensemble des dispositions adoptées par le Conseil exécutif et la Conférence générale, qui constituent, au niveau international, les lignes directrices de l'UNESCO. Ce suivi permet d'informer le Gouvernement Princier de l'évolution de la conjoncture au sein de l'organisation et d'assister l'Ambassadeur dans ses fonctions de représentation de Monaco au sein de l'UNESCO.

Quel travail avez-vous effectué pour un dossier récent ?

La préparation de la Conférence internationale des Ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI, du 13 au 15 juillet en Russie, ndlr) a exigé un suivi actif des

sessions préparatoires du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS), ainsi que des réunions informelles organisées en parallèle : lecture des documents de travail et rédaction de notes de synthèses, de compte-rendus des réunions et de communiqués de presse.

Quelles sont les formations, expériences et qualités requises pour exercer ce métier ?

Certaines formations, dont celles aux sciences politiques, aux relations internationales ou encore à la culture juridique internationale, sont des atouts pour aborder cet environnement complexe. Autrement, observation, écoute, réactivité et discrétion sont selon moi les principales qualités requises.

Premier, Deuxième et Troisième Secrétaire : quelle différence ?

Il s'agit des 3 grades possibles pour un Secrétaire d'Ambassade, attribués en fonction de l'ancienneté.

A NOTER L'EQUIPE DE LA DAI DESORMAIS INTEGREE AU DREC

Dans un souci d'efficacité et de rationalisation des effectifs, le Gouvernement Princier a décidé d'intégrer les personnels de la Direction des Affaires Internationales (DAI) au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC)*. Aussi, depuis le 1^{er} octobre, l'Ordonnance Souveraine de création de la DAI a été abrogée et l'ensemble de ses missions sont directement assurées par l'équipe du Département ainsi renforcée.

Le DREC compte donc, depuis cette date, 18 collaborateurs (hors Conseiller de Gouvernement). La nouvelle équipe est répartie entre le rez-de-chaussée du Ministère d'Etat et son rez-de-jardin.

* : à l'exception d'Elisabeth LANTERI-MINET, Directeur, qui a été nommée Conseiller Technique auprès du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, et de Justine AMBROSINI, Adjoint au Directeur, qui a été détachée auprès des Caisses Sociales.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

LA DIRECTION DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Sous l'autorité du Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DDC) traite des affaires relevant de la diplomatie bilatérale. Elle est ainsi amenée à suivre, en lien avec le Département, l'évolution des relations diplomatiques et consulaires entre la Principauté et les pays étrangers, et à les renforcer. Présentation de ses attributions et de son organisation.



De gauche à droite : Alexandre JAHLAN, Marie-Catherine CARUSO-RAVERA, Magali SCOGGIO, Sabrina NICOLAS, Thomas SANMORI, Manuela VATINET et Nelly GASTAUD. Absents sur la photo : Christel SAVALLI et Sergio BONAVENTURA.

« Plus précisément, la DDC est en charge de l'instruction des dossiers de nomination des membres des Corps Diplomatiques et Consulaires de Monaco à l'étranger, ainsi que de la gestion, au quotidien, des affaires administratives et budgétaires de ses 16 Représentations diplomatiques », explicite Marie-Catherine CARUSO-RAVERA, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires.

« D'autre part, nous instruisons les procédures visant à l'accréditation des Ambassadeurs étrangers à Monaco et à la délivrance des autorisations pour les Consuls étrangers. » S'agissant des journées dédiées aux accréditations des Ambassadeurs étrangers, dont les dates sont communiquées par le Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, la DDC gère leur préparation et leur

déroulement en lien avec le Service d'Honneur du Palais Princier, lequel prépare le déroulé et assure la conduite de la cérémonie.

Cette Direction suit par ailleurs la négociation des Accords bilatéraux, s'assure de leur mise en forme et prépare les cérémonies de signature. Elle gère également les Accords de siège, qui concernent les Organisations internationales ayant leur siège à Monaco.

« A ces attributions s'ajoutent les missions protocolaires - l'accueil de personnalités étrangères se rendant en Principauté lors de visites officielles, de travail ou de courtoisie - dévolues aux relations extérieures, traitées en étroite collaboration avec le Cabinet et le Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain et avec le Chef du Protocole du Ministère d'Etat. »

Enfin, sous la direction du Chambellan de S.A.S. le Prince Souverain, la DDC participe chaque année, dès le mois de juin, à l'organisation de la Fête Nationale : « Nous sommes alors chargés des invitations aux Corps Diplomatiques et Consulaires, mais aussi de la gestion des programmes des Ambassadeurs et des Consuls tout au long de leur séjour en Principauté ».

UNE EQUIPE DE 9 COLLABORATEURS

Sous la supervision de Mme CARUSO-RAVERA et Thomas SANMORI, Adjoint au Directeur, la DDC se compose de :

- **4 Secrétaires des Relations Extérieures (SRE)**, organisés en 2 binômes : Magali SCOGGIO et Sergio BONAVENTURA, qui sont en charge des Ambassades de Monaco à l'étranger (gestion administrative des Ambassadeurs et des Diplomates, gestion budgétaire des Représentations, suivi des procédures de nomination et de délivrance des visas) ; Alexandre JAHLAN et Sabrina NICOLAS, qui sont responsables des affaires juridiques de la Direction, notamment le suivi des Accords bilatéraux et de siège.

- **Un Chef de Bureau** : Nelly GASTAUD collabore avec le Directeur pour la préparation des visites de personnalités étrangères, l'organisation de la Conférence Diplomatique et celle de la Réunion Consulaire. Avec l'Adjoint au Directeur, elle travaille à la préparation des journées dédiées aux accréditations des Ambassadeurs étrangers et à la tenue et la mise à jour des listes protocolaires des Corps Diplomatiques et Consulaires.

- **Un Attaché Principal** : Christel SAVALLI est l'assistante du Directeur, assurant le secrétariat et le suivi budgétaire de la Direction. Elle s'occupe également du suivi des affaires administratives des Corps Diplomatiques et Consulaires et des personnels des Organisations internationales ayant leur siège à Monaco, de la tenue du tableau des relations diplomatiques et de la mise en forme des traités internationaux.

- **Un Comptable** : Manuela VATINET assure la gestion budgétaire des postes diplomatiques et la préparation de leur budget annuel de fonctionnement, en lien avec le Contrôle Général des Dépenses, la Trésorerie Générale des Finances et la Direction du Budget et du Trésor.

FOCUS

INDEMER : UN INSTITUT DE REFERENCE DANS LE DROIT DE LA MER

L'INDEMER (Institut du Droit Economique de la Mer) a été créé en 1985, sous l'impulsion du Prince Rainier III. Véritable référence internationale dans le domaine du droit de la mer, cet institut publie chaque année « L'Annuaire du droit de la mer », dont le tome 21 sera publié en décembre.

L'INDEMER est une Association monégasque disposant d'un Conseil d'Administration présidé par Jean-Charles SACOTTE et d'un Conseil Scientifique présidé par Annick DE MARFFY-MANTUANO. Cet institut indépendant est notamment chargé d'organiser des colloques, séminaires, tables rondes ou réunion d'experts rassemblant des spécialistes internationaux hautement qualifiés, principalement dans le domaine du droit de la mer.

Depuis 1994, 12 réunions internationales - dont tous les travaux ont été publiés - se sont ainsi tenues. La dernière en date (27 et 28 avril 2017) avait pour thème « La connaissance des océans au service du développement



De gauche à droite : Annick DE MARFFY-MANTUANO, Président du Conseil Scientifique ; Jean-Charles SACOTTE, Président du Conseil d'Administration ; Patricia AUDIBERT, Attaché de Direction.

durable - Les grands domaines de la recherche scientifique marine, aspects scientifiques et juridiques ».

L'INDEMER peut également être saisi pour procéder à toute étude ou recherche liées à l'utilisation des espaces mari-

times et du milieu marin, que ce soit sur des plans juridique, économique, social ou environnemental.

En tant qu'organisme de référence francophone au niveau mondial, il publie chaque année « L'Annuaire du Droit

de la Mer », un instrument de travail complet rendant compte et analysant les actes juridiques, les faits et les événements de l'année écoulée liés aux affaires maritimes et au droit de la mer, en y ajoutant une appréciation critique.

Le Prix de Thèse INDEMER vise à récompenser tous les 2 ans une thèse de doctorat récente, francophone et traitant du droit de la mer. Le Prix 2016 a été attribué à **Daher DJAMA ABBAS** pour sa thèse sur « Le XXI^e siècle à l'assaut du droit de la piraterie - Le cas de la Somalie ».

ACTU EN IMAGE

REMISE DES PRIX DU DEFI SOLIDAIRE

Les Services de l'Administration qui s'étaient le plus investis dans le Défi Solidaire (voir le palmarès dans le JDA n° 81) ont été récompensés, le 25 septembre, au Département des Relations Extérieures et de la Coopération. Cette cérémonie de remise des Prix, suivie d'un cocktail, a été présidée par Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, et orchestrée par Anne POYARD-VATRICAN, Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale. Pour la 2^e année consécutive, la Direction de la Coopération Internationale a organisé cette démarche participative du 12 au 30 juin. Ce sont 600 fonctionnaires, agents de l'Etat et enseignants qui ont ainsi voté pour leurs micro-entrepreneurs préférés - issus de 8 pays en développement - via la plateforme en ligne Babyloan, ce qui a permis à 112 de ces derniers de bénéficier d'un prêt du Gouvernement Princier allant de 80 à 1.000 € pour démarrer ou développer une activité professionnelle.





L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Dans chacun de ses numéros, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de nos photographes.

Charly GALLO a immortalisé un splendide retourné acrobatique réalisé par Radamel FALCAO lors du match de Ligue des Champions qui a opposé, le 26 septembre, l'AS Monaco au FC Porto.

Quant à Manuel VITALI, il a capté les regards poignants de jeunes filles prises en charge par le Centre Vivre et Travailler Autrement (VTA) de Kinshasa (République Démocratique du Congo) parce que suspectées par leur famille ou la société d'être des « enfants sorcières » (photo prise lors du déplacement effectué du 24 au 28 septembre dans le pays par S.A.R. la Princesse de Hanovre afin de visiter les programmes en cours de l'AMADE Mondiale et lancer l'initiative « Dignité pour les Femmes » - initiative conjointement menée avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés).

